



# District Meurthe-et-Moselle de Football



## Indemnités arbitrage - Saison 2021 / 2022

Applicable au 1er juillet 2021

La distance kilométrique est calculée sur le trajet aller-retour le plus rapide, indiquée sur votre convocation.

**Dans le cas où la rencontre n'a pas débutée, c'est uniquement la distance A/R, indiquée sur la convocation, multipliée par 0,40 €, qui fera l'objet d'un règlement. Elle ne doit pas excéder 100 kms aller / retour.**

Catégories	de 1 à 20 km (aller / retour)		de 21 à 70 km (aller / retour) Au-delà : ajouter 0,40 € par km supplémentaire	
	<b>SENIORS U18 FÉMININES A 11</b>	ARBITRE	41,00 €	ARBITRE
ARBITRE ASSISTANT		31,50 €	ARBITRE ASSISTANT	44,50 €
<b>U15 / U13 FÉMININES A 8</b>	ARBITRE	33,50 €	ARBITRE	46,50 €
	ARBITRE ASSISTANT	30,50 €	ARBITRE ASSISTANT	43,50 €

<b>FUTSAL CHAMPIONNATS ET COUPES</b>	1/2 journée : 40,00 €
	Journée : 80,00 € sans prise en charge du repas de midi
	Soirée : 40,00 € pour une ou deux rencontres / 50,00 € pour trois rencontres